

Concertation préalable à la création de la ZAC

Le projet de Corbeville au cœur du campus urbain

Réunion publique n°1

Jeudi 30 mars 2017

19h-21h

Salle du Conseil de la Communauté Paris-Saclay



Déroulé de la réunion publique

2h en trois séquences

1

Le contexte
et le site

2

Le calendrier et les
acteurs

3

Le périmètre
prévisionnel et les
objectifs du projets

Le contexte et le site

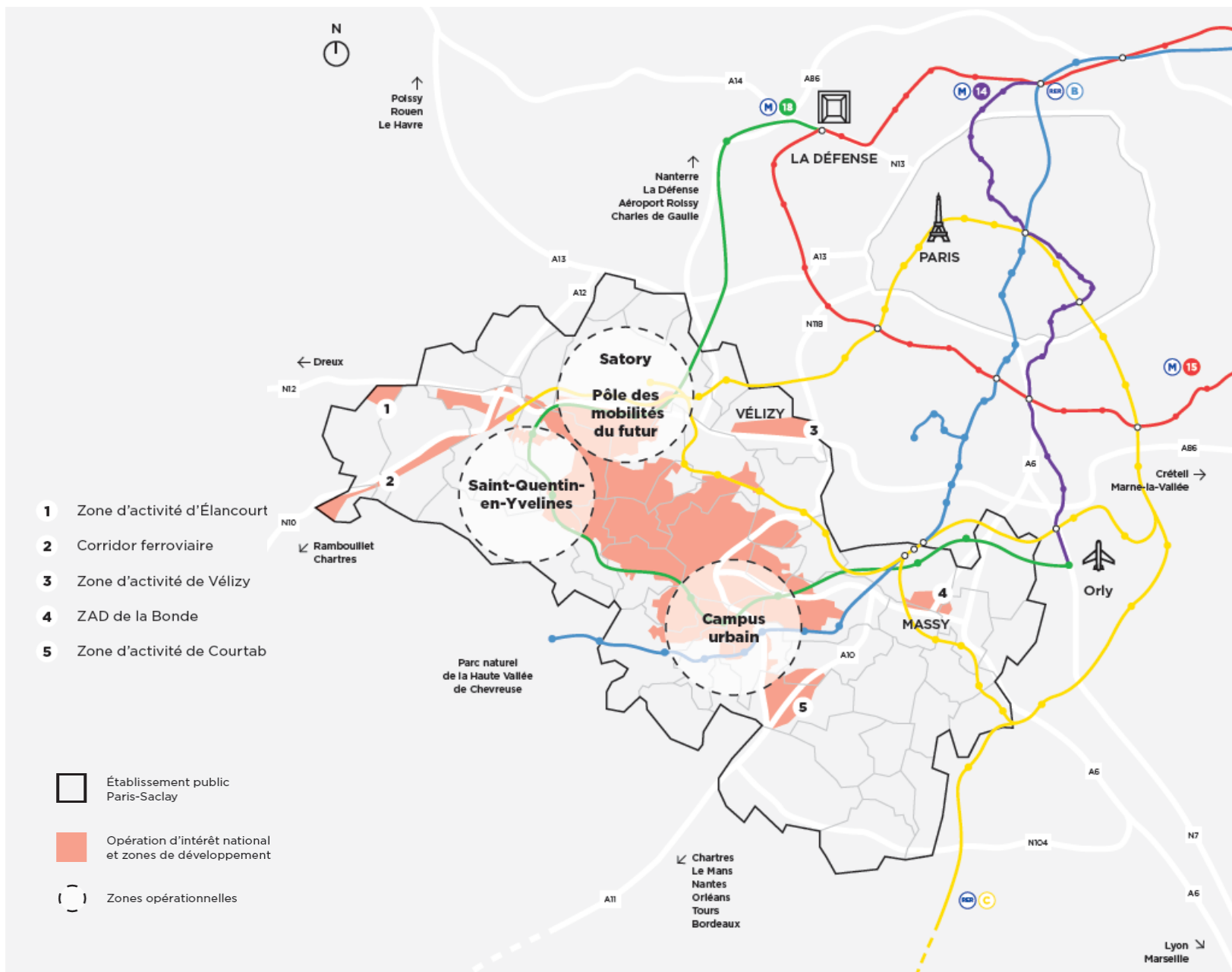
2

**Le calendrier les
acteurs**

3

**Le périmètre
prévisionnel et les
objectifs du projets**

Rappel du rôle et des missions de l'EPA Paris-Saclay

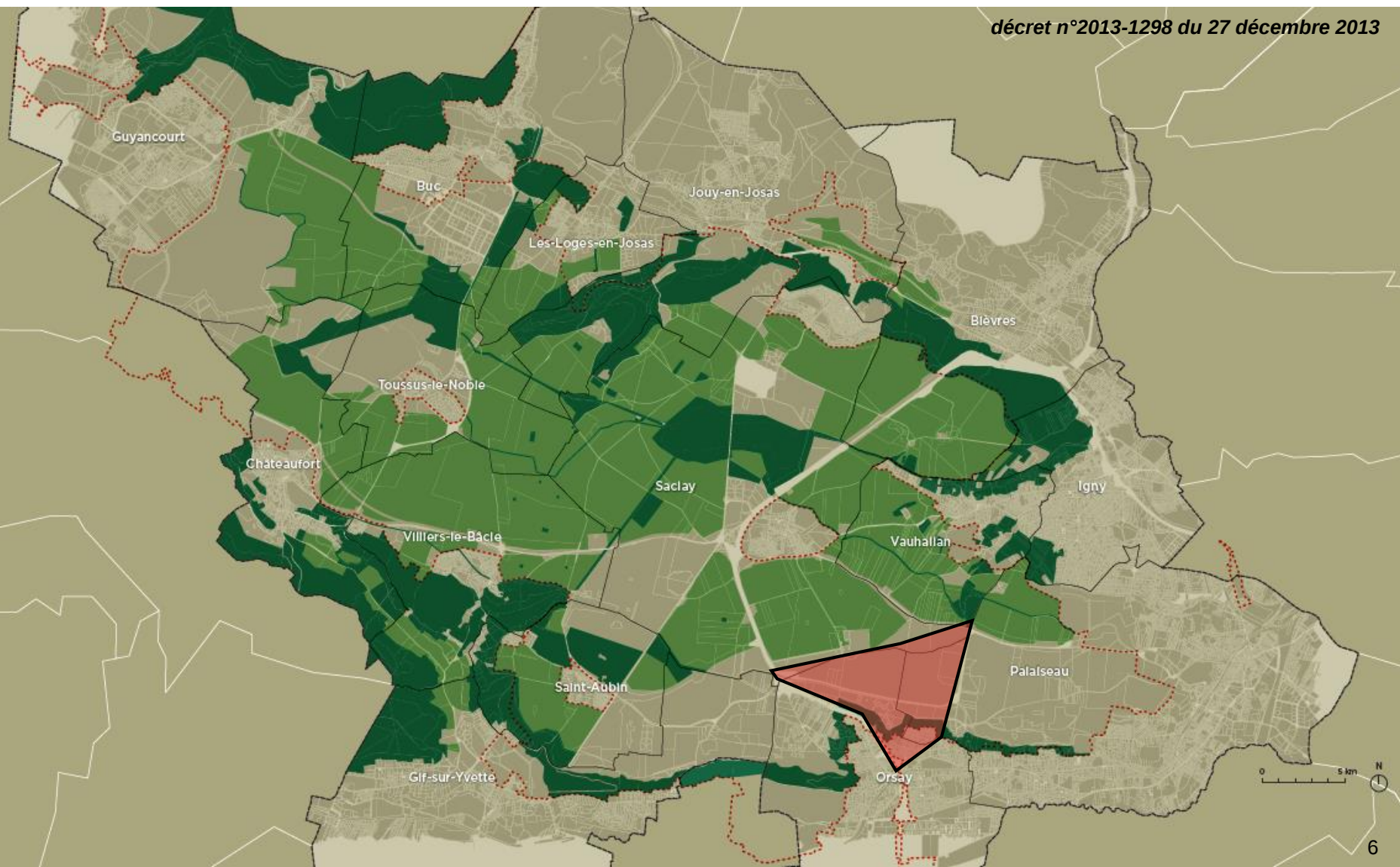




La zone de protection naturelle, agricole et forestière

4 115 hectares protégés dont 2 469
hectares de terres consacrées à
l'agriculture.

décret n°2013-1298 du 27 décembre 2013



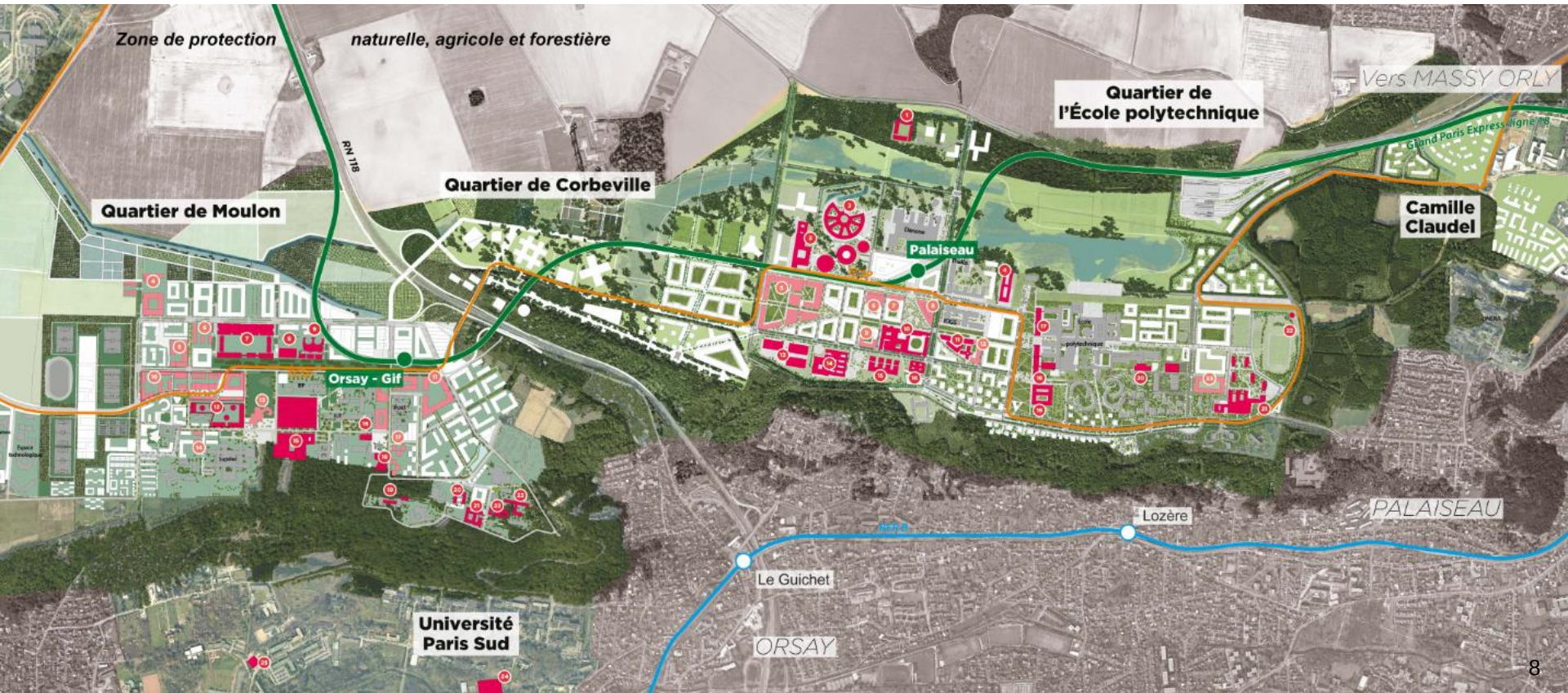
Les principes d'aménagement à l'échelle du campus :

1. Créer un lisière à l'interface ville/nature/agriculture
2. Créer une continuité d'espaces publics qualitatifs
3. Développer un réseau de mobilité maillé
4. Développer de véritables quartiers mixtes et animés



Arrivée de la ligne 18 en 2024

TCSP – livré en 2016



- Le projet du secteur de Corbeville fait l'objet d'une fiche dans le CDT « Paris-Saclay Territoire Sud » signé le 5 juillet 2016 laquelle détaille les objectifs stratégiques suivants :
 - Développer un quartier mixte de logements, d'activités économiques, de services, de commerces et d'équipements, en particulier culturels et sportifs ;
 - Aménager l'articulation entre les quartiers de l'École polytechnique et de Moulon ;
 - Intégrer le quartier dans son environnement : développer le rapport aux coteaux boisés et aux espaces agricoles ;
 - Travailler les liens plateaux-vallée ;
 - Intégrer le métro et le TCSP dans un maillage viaire reconfiguré.
- Le CDT aborde également :
 - Le projet d'hôpital
 - L'implantation d'un lycée international
 - Le réaménagement de l'échangeur

Corbeville, vue de l'est, orientation nord-ouest





EDF Lab

Quartier de
l'Ecole polytechnique

TCSP

RD 128

Rigole

Château

Coteau boisé

Protecore et
SGS

Echangeur de
Corbeville

N118

Moulon

Quels sont les engagements de l'aménageur pour concevoir un programme et un projet sur le secteur de Corbeville ?

- Traiter la question de la gestion de l'eau
- Préserver la biodiversité
- Valoriser le patrimoine
- Améliorer toutes les mobilités
- Prendre en compte les nuisances de la N118
- Travailler en cohérence avec les autres projets



Le château de Corbeville, vue de l'ouest

Fin de la séquence 1

Le calendrier et les acteurs

1

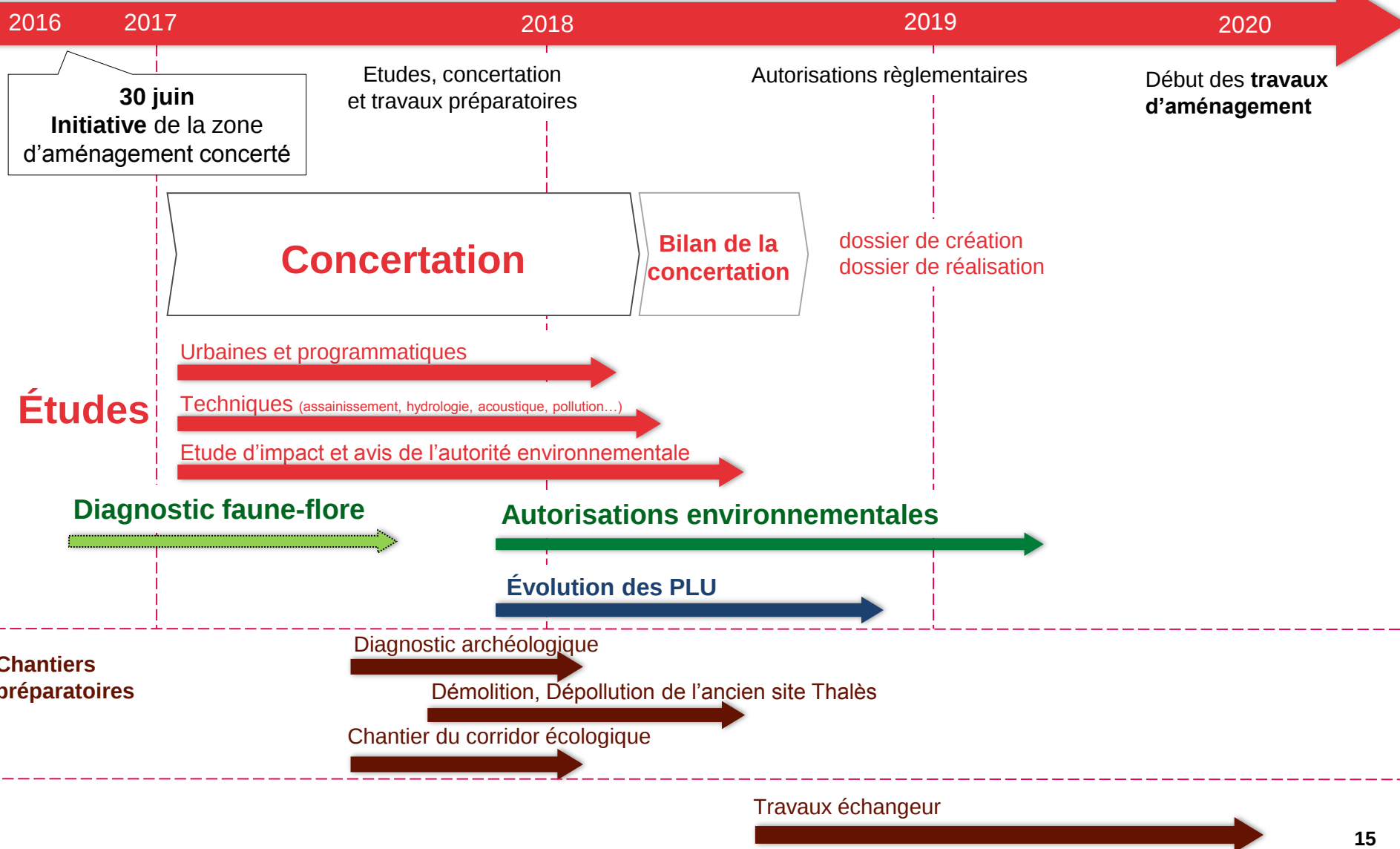
Le contexte et le site

3

Le périmètre prévisionnel
et les objectifs du projet

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

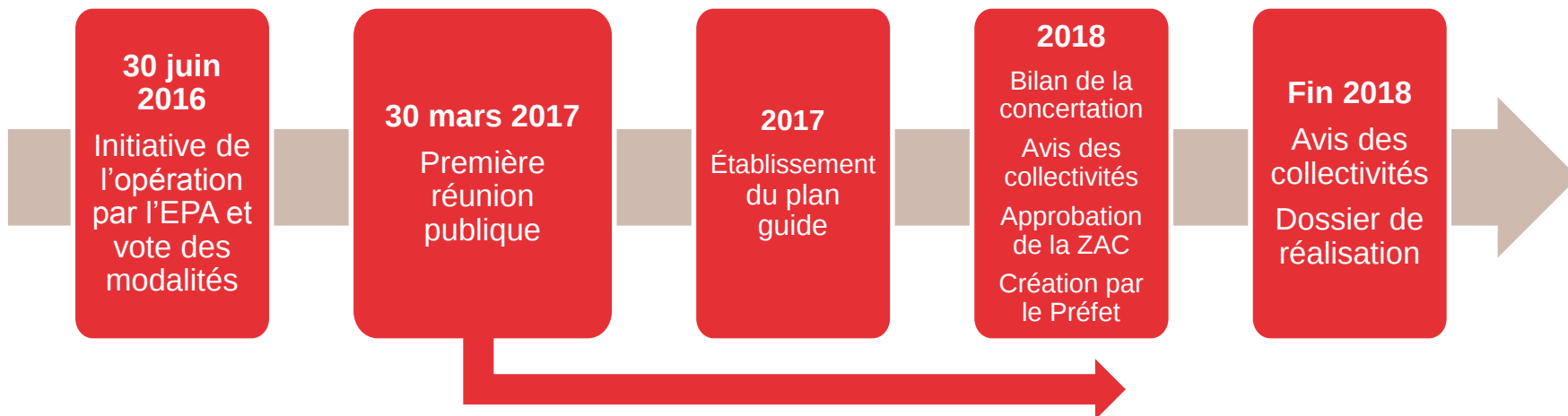
Aujourd'hui



Pourquoi une zone d'aménagement concerté (ZAC) ?

- Un cadre pour la concertation avec tous les acteurs
- La garantie que les nouvelles implantations participeront au financement d'équipements pour tous
- Des études poussées mesurant les effets du projet dans tous les domaines figurant dans l'étude d'impact

Quelles sont les étapes de la ZAC ?



L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay

- Élabore avec les collectivités une stratégie de développement d'ensemble
- Élabore avec les collectivités un plan guide pour le quartier
- Aménage les zones d'aménagement concerté, en relation avec les collectivités

Les communes

- Définition du projet avec l'EPA Paris-Saclay, des grandes orientations au détail des équipements nécessaires
- Gestion des équipements créés dans le cadre du projet

La Communauté Paris-Saclay

- Définition du projet avec l'EPA Paris-Saclay et les communes
- Gestion des équipements d'intérêt communautaire

Le Département

- Participe au réaménagement des routes départementales

La Direction Départementale des Territoires

- A travers l'Opération d'Intérêt National, assure la sécurité juridique des opérations.
- Instruit les permis de construire

L'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France)

- Porte le foncier en phase pré-opérationnelle.

Le SYB (Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre)

- Restaure et entretient les rigoles

La Société du Grand Paris

- Assure la maîtrise d'ouvrage du métro automatique léger
- Mène avec l'EPA Paris-Saclay et les collectivités une réflexion sur son insertion

La Direction des Routes d'Ile-de-France

- Propriétaire et gestionnaire de la N118

La Syndicat des Transports d'Ile-de-France

- Propriétaire et gestionnaire du TCSP qui traverse le quartier

Le projet développera des synergies avec les différents acteurs du territoire :

- **Les habitants actuels et à venir**
- **Les usagers actuels et à venir (chercheurs, étudiants, employés ...)**
- **Les acteurs du monde agricole**
- **Les associations locales**

Les concepteurs

Le groupement UAPS, maîtrise d'œuvre urbaine du quartier

- **UAPS** : urbaniste
- **Base** : paysagistes
- **TPF Ingénierie** : études techniques et **SAFEGE** pour les études d'hydrologie
- **Biotope** : études environnementales
- **ON** : concepteur lumière

>en cohérence avec la stratégie d'aménagement d'ensemble élaborée par le groupement mené par Michel Desvigne.

Missions :

- Définir le plan guide et les schémas d'aménagement de secteur
- Elaborer les dossiers règlementaires
- Suivre les projets immobiliers
- Dessiner les espaces publics

Le groupement AMO Développement Durable

- ensemblier des compétences, étude d'impact, mobilités, énergie, innovation et numérique

>en cohérence avec la stratégie Eco-Territoire

Missions :

- Définir la stratégie environnementale
- Elaborer l'étude d'impact
- Suivre les projets immobiliers

Fin de la séquence 2

Le périmètre prévisionnel et les objectifs du projet

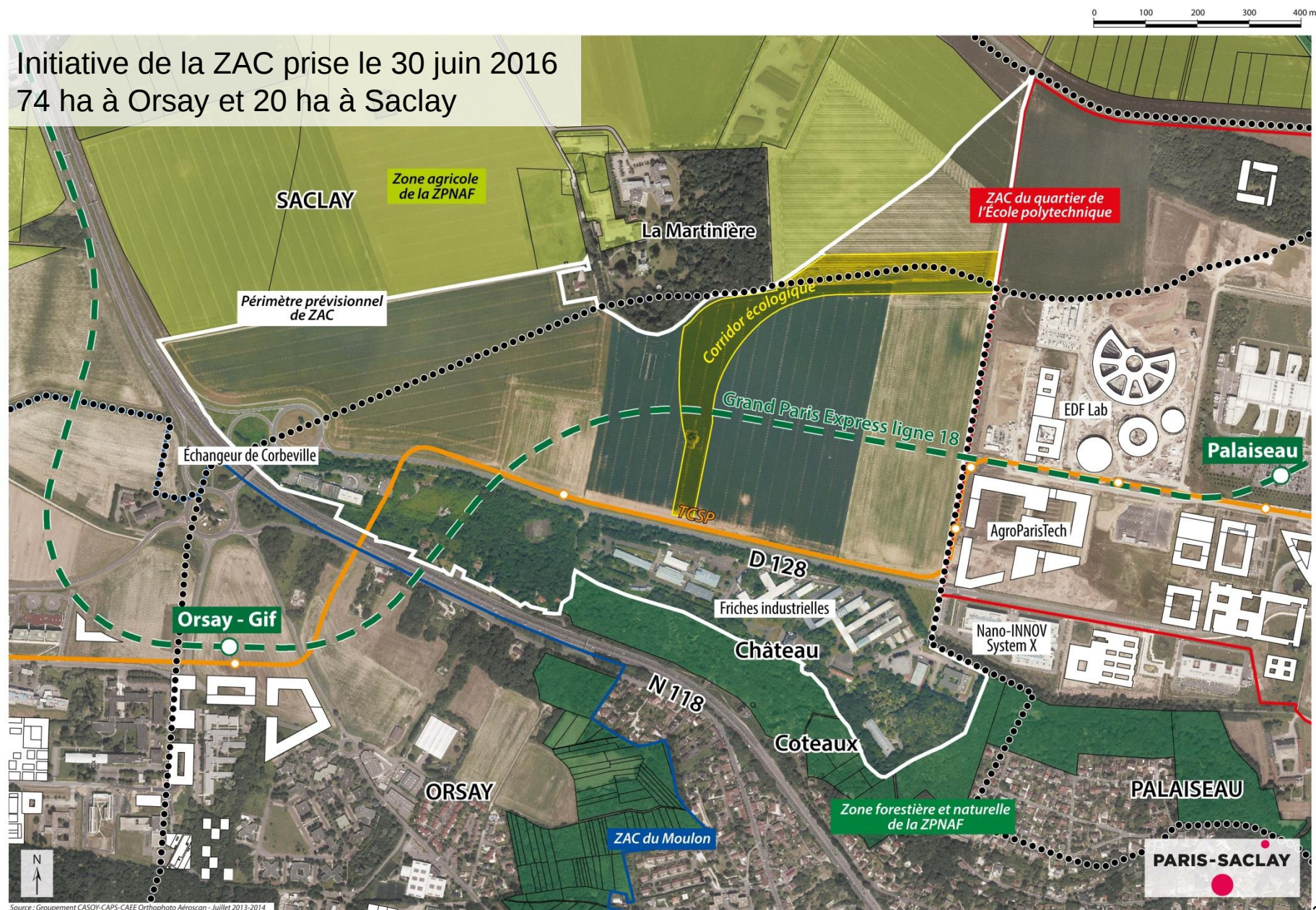
1

Le contexte et le site

2

Le calendrier et les
acteurs

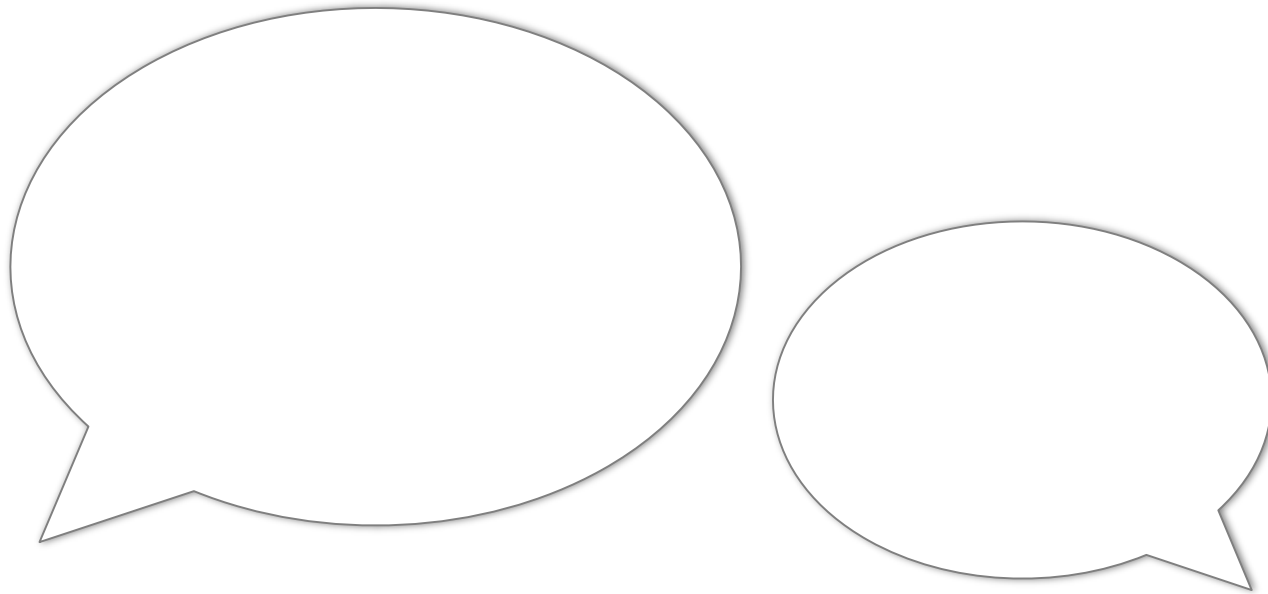
Initiative de la ZAC prise le 30 juin 2016
74 ha à Orsay et 20 ha à Saclay



Les objectifs du projet inscrits dans l'initiative de ZAC

- Créer un **quartier mixte éco-innovant**.
- Créer un **cadre de vie animé** grâce à une compacité des aménagements, à une mixité de programmes (logements, activités économiques, commerces, services, équipements publics notamment sportifs, équipements campus...) et au développement d'espaces publics qualitatifs.
- Accompagner l'implantation urbaine d'un éventuel **centre d'incendie et de secours** et d'un futur **centre hospitalier**, et favoriser le lien fonctionnel avec l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EPHAD) de la Martinière
- Développer le **maillage du quartier** à proximité des gares du Grand Paris Express desservi par un Transport en Commun en Site Propre
- **Intégrer les infrastructures de transports** dans l'aménagement du quartier (ligne 18 du Grand Paris Express, le TCSP et l'échangeur de Corbeville).
- Réaliser une **opération exemplaire** en termes de développement durable. L'opération devra également s'attacher à mettre en valeur le patrimoine (château, rigole...).

Fin de la séquence 3



Un site : www.epaps.fr

Un blog : www.media-paris-saclay.fr

Une émission : Paris-Saclay TV sur TVFil 78 et Téfif

Un lieu : le PROTO204 www.proto204.co



ParisSaclay



@ParisSaclay



youtube.com/ParisSaclay



Paris-Saclay



Établissement public
d'aménagement
Paris-Saclay

CONTACT

Dominique Boré

Directrice de la communication
et des relations institutionnelles

01 64 54 26 76

contact@oin-paris-saclay.fr

Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay

6, boulevard Dubreuil
91 400 Orsay
www.epaps.fr